

19 Mexique

Soutien à l'agriculture

En 2018-20, l'estimation du soutien aux producteurs du Mexique a représenté en moyenne 10 % des recettes agricoles brutes, soit environ la moitié de la moyenne des pays de l'OCDE. Le soutien des prix du marché (SPM) au moyen d'une régulation des prix et de mesures aux frontières a représenté environ 50 % des transferts totaux aux producteurs. Le sucre et la volaille ont bénéficié du SPM le plus élevé, avec une part de 44 % du SPM total. Si la libéralisation des échanges et la réforme de la politique agricole intérieure qui ont eu lieu dans les années 1990 ont entraîné une réduction considérable des formes de soutien faussant le plus la production et des échanges, le SPM a regagné du terrain après 2016.

Les autres formes de soutien importantes sont les subventions à la consommation d'électricité, les paiements directs au titre de la superficie et les aides au boisement et à l'agroforesterie.

Les dépenses au titre des services d'intérêt général (ESSG) ont représenté 1 % de la valeur ajoutée de l'agriculture et 8 % de l'estimation du soutien total à l'agriculture (EST), des parts inférieures à la moyenne des pays de l'OCDE. Ces dépenses sont principalement consacrées aux instituts techniques agricoles et aux établissements d'enseignement agricole professionnels (50 %), de même qu'aux activités d'inspection et de contrôle (20 %).

Le soutien total à l'agriculture au Mexique a représenté 0.6 % du PIB en 2018-20, un chiffre similaire à la moyenne des pays de l'OCDE. Les contribuables financent 65 % de ces transferts, les 35 % restants provenant des consommateurs.

Évolutions récentes de l'action publique

En juin 2020, le gouvernement mexicain a publié le Programme sectoriel pour l'agriculture et le développement rural 2019-2024 (Programa Sectorial de Agricultura y Desarrollo Rural), qui guide la mise en œuvre du Plan national de développement durant la période indiquée. Le Programme sectoriel poursuit trois objectifs principaux : 1) améliorer la productivité agricole pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire, 2) réduire le taux de pauvreté dans les zones rurales et 3) augmenter les revenus des petits producteurs agricoles.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Secretaría de Agricultura y Desarrollo Rural – SADER) du Mexique a ciblé les bénéficiaires des paiements au titre de la superficie (Producción para el Bienestar) afin de concentrer ses efforts sur les producteurs exploitant moins de 20 hectares et ceux installés dans les communautés autochtones marginalisées des États du sud-est du pays. Le programme de prix minimums garantis inclut désormais les exploitations de taille moyenne cultivant 5 à 50 hectares de maïs.

Le Programme d'appui à la commercialisation (Programa de Apoyos a la Comercialización) de l'Organisme de services de commercialisation et de développement des marchés agricoles (Agencia de Servicios a la Comercialización y Desarrollo de Mercados Agropecuarios – ASERCA), qui fournissait un soutien pour l'achat d'instruments financiers liés à la volatilité des prix et aux systèmes d'agriculture sous

contrat, a été démantelé. Le soutien aux instruments financiers (couverture des prix, assurances et agriculture sous contrat) a été interrompu. Plusieurs programmes appuyant la production animale et le développement rural ont également été supprimés.

Le SADER et le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (Secretaría del Medio Ambiente y Recursos Naturales – SEMARNAT) élaborent actuellement la stratégie nationale de protection et d'utilisation durable des pollinisateurs (Estrategia Nacional para la Conservación y Uso Sustentable de los Polinizadores – ENCUSP) afin d'encourager la protection des pollinisateurs et de valoriser les services écosystémiques qu'ils fournissent.

Mesures prises en réponse à la pandémie de COVID-19 :

- Le programme Semer la vie (Sembrando Vida), qui distribue des subventions, des plantes et des intrants pour les projets agroforestiers aux producteurs dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté, a été étendu à 200 000 bénéficiaires supplémentaires.
- Le SADER a collaboré avec les acteurs des chaînes de production pour s'assurer que l'approvisionnement, de même que les stocks et la distribution de produits alimentaires, ne sont pas perturbés. Une attention particulière a été portée aux chaînes clés telles que les céréales, l'horticulture, la volaille, la viande bovine, les pêches et l'aquaculture. Les services de transformation numérique ont été renforcés afin d'accélérer les importations de produits alimentaires. Désormais, jusqu'à 60 % des processus administratifs d'importation sont réalisés à distance par le Centre de documentation et de jugement (Centro de Documentación y Dictaminación – CDD) du Service national de santé, qualité et sécurité agroalimentaires (Servicio Nacional de Sanidad, Inocuidad y Calidad Agroalimentaria – SENASICA).
- Le gouvernement a recommandé de renforcer les systèmes d'inspection de l'hygiène dans les unités de production alimentaire et encourage les consommateurs à respecter les mesures d'hygiène lorsqu'ils manipulent et préparent des produits alimentaires.

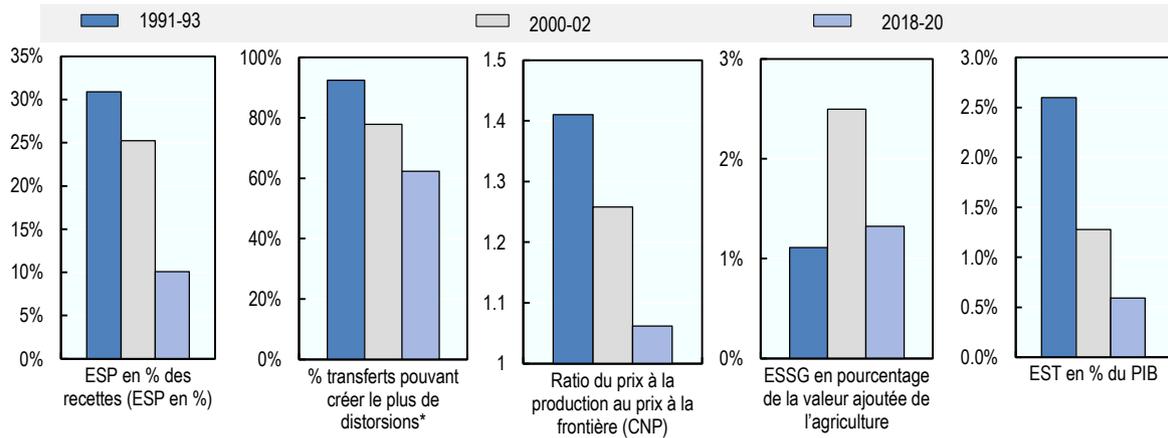
Évaluation et recommandations

- Tout au long des années 1990 et 2000, le Mexique est parvenu à réduire la part des formes de soutien susceptibles de créer le plus de distorsions, dont le soutien des prix du marché et les paiements au titre de la production et de l'utilisation d'intrants variables sans contraintes. Néanmoins, ces formes de soutien regagnent du terrain depuis 2016 et ont représenté 62 % du soutien total aux producteurs et 6 % des recettes agricoles brutes en 2018-20. Elles maintiennent les agriculteurs dans des activités non compétitives, qui nuisent à l'environnement, brident l'innovation, ralentissent l'évolution structurelle et intergénérationnelle et affaiblissent la résilience. Le Mexique devrait envisager d'abandonner progressivement la réglementation des prix de la canne à sucre et les paiements au titre de la consommation d'électricité, et poursuivre ses efforts de réorientation des paiements vers des dispositifs ciblant les personnes dans le besoin.
- Le pays a progressé dans la redéfinition de ses régimes de paiement afin qu'ils se concentrent sur les personnes dans le besoin et sur la prestation de biens publics. Les modifications apportées aux paiements au titre de la superficie (Producción para el Bienestar) axés sur les producteurs exploitant moins de 20 hectares et ceux installés dans les communautés autochtones marginalisées dans les États du sud-est vont dans le sens d'un meilleur ciblage. Le programme Semer la vie a été mis en œuvre en 2019 afin d'appuyer les projets agroforestiers menés par les petits exploitants (avec 2.5 hectares de terres disponibles) installés dans des municipalités pauvres.
- Malgré ces efforts, il est nécessaire d'améliorer les programmes actuels pour s'assurer qu'ils atteignent les objectifs fixés. Les critères d'admissibilité du programme Semer la vie doivent être

revus afin de ne pas inciter les agriculteurs à déboiser leur parcelle pour que leur candidature au programme soit prise en compte.

- La majorité des programmes stratégiques lancés par le gouvernement actuel en 2019 (prêts en nature aux éleveurs, prix minimums garantis pour les petits producteurs et transferts pour l'utilisation d'engrais) vise les agriculteurs pauvres. Ces programmes peuvent se transformer en mesures coûteuses et inefficaces pour aider les petits exploitants pauvres, et avoir des effets néfastes sur l'environnement. Par exemple, la distribution d'engrais sans prise en compte des besoins des sols peut menacer la qualité de l'eau et de l'air si les quantités épandues sont supérieures à celles nécessaires.
- La transition vers des dispositifs qui encouragent l'agrobiodiversité grâce à l'utilisation des ressources génétiques végétales locales (l'un des principaux services écosystémiques fournis par les petits agriculteurs dans les régions pauvres) pourrait s'avérer plus rentable pour aider les agriculteurs pauvres et améliorer la résilience des systèmes agricoles et la diversité génétique des plantes. Plus généralement, des paiements subordonnés à la mise en œuvre de pratiques agricoles durables pourraient réduire l'impact du secteur sur l'environnement.
- Les investissements dans les services d'intérêt général, principalement dirigés vers les infrastructures, restent faibles, avec une part de 1.4 % de la valeur ajoutée de l'agriculture. Ces investissements sont essentiels pour améliorer les résultats du secteur et créer un environnement propice. Le secteur bénéficierait en particulier d'investissements dans les systèmes d'information sur les prix et les conditions météorologiques, le transfert des connaissances agricoles et la recherche-développement. Il pourrait également s'avérer utile d'appuyer les associations de producteurs, la promotion des ventes et l'accès des petits exploitants pauvres aux marchés pour surmonter les obstacles liés à l'échelle.
- Si la part du secteur agricole dans les émissions de gaz à effet de serre (GES) du Mexique a diminué depuis 2000, elle reste élevée par rapport à celle des autres pays de l'OCDE. L'objectif de réduction des émissions de GES d'origine agricole de 8 % par rapport à un scénario de maintien du statu quo en 2030 (l'objectif de réduction global étant de 22 %) peut aider à améliorer les performances environnementales du secteur et contribuer aux efforts d'atténuation mondiaux. Cependant, le soutien et les fonds consacrés aux principales stratégies visant cet objectif, comme l'utilisation accrue de biodigesteurs dans les exploitations d'élevage ainsi que la préservation et la remise en état des pâturages, ont été réduits depuis 2018.

Graphique 19.1. Mexique : Évolution du soutien à l'agriculture

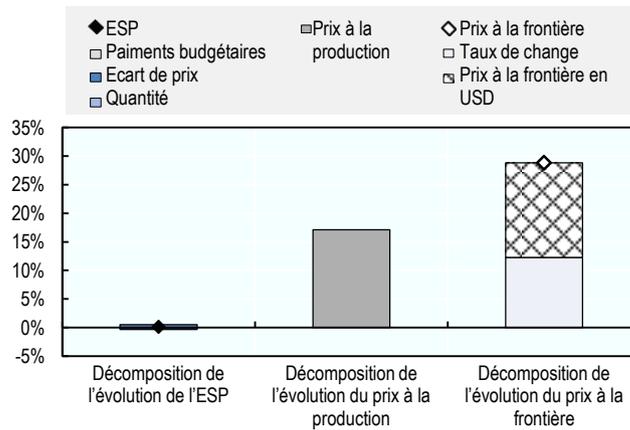


Note : * Part des transferts pouvant créer le plus de distorsions, dans les transferts cumulés aux producteurs.

Source : OCDE (2021), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink <https://stat.link/5y76cd>

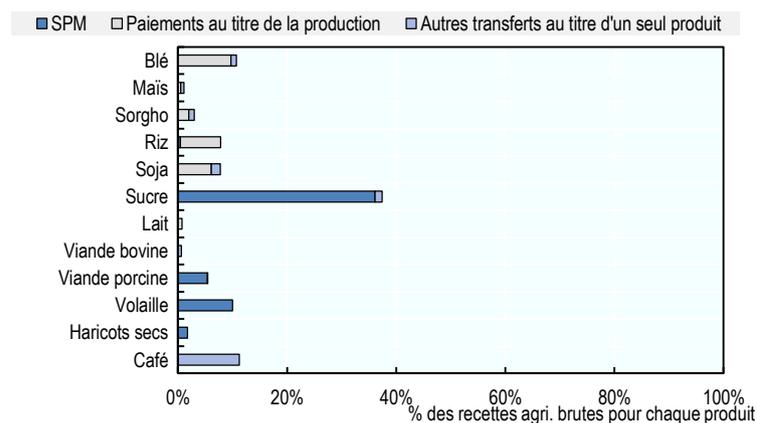
Graphique 19.2. Mexique : Moteurs du changement de l'ESP, 2019 à 2020



Source : OCDE (2021), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink <https://stat.link/bfqp7c>

Graphique 19.3. Mexique : Transferts au titre de produits spécifiques (TSP), 2018-20



Source : OCDE (2021), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <https://stat.link/8mv1wu>

Tableau 19.1. Mexique : Estimations du soutien à l'agriculture

Millions USD

	1991-93	2000-02	2018-20	2018	2019	2020p
Valeur totale de la production (en sortie de l'exploitation)	28 112	31 345	58 059	56 971	60 121	57 086
<i>dont : part des produits SPM (%)</i>	68.3	66.3	61.1	61.7	60.8	60.8
Valeur totale de la consommation (en sortie d'exploitation)	28 196	34 362	68 469	67 620	71 930	65 858
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	9 144	8 539	6 161	6 377	6 374	5 731
Soutien au titre de la production des produits de base	7 698	6 282	3 330	3 294	3 563	3 134
Soutien des prix du marché ¹	7 646	5 967	3 178	3 208	3 321	3 006
Soutien positif des prix du marché	7 693	5 999	3 178	3 208	3 321	3 006
Soutien négatif des prix du marché	-47	-32	0	0	0	0
Paiements au titre de la production	52	315	152	86	242	129
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	1 443	953	1 481	2 287	1 391	766
Utilisation d'intrants variables	746	349	507	565	544	413
avec contraintes sur les intrants	0	0	1	0	3	0
Formation de capital fixe	545	362	753	1 411	636	213
avec contraintes sur les intrants	0	4	252	611	122	23
Services utilisés sur l'exploitation	152	241	221	311	211	139
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0	0
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	3	137	116	266	81	0
Au titre des Recettes / du Revenu	0	59	0	0	0	0
Au titre de la Superficie cultivée / du Nombre d'animaux	3	78	116	266	81	0
avec contraintes sur les intrants	0	0	29	84	3	0
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	535	531	577	499
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	0	1 167	0	0	0	0
Avec taux de paiement variables	0	0	0	0	0	0
avec exceptions sur les produits	0	0	0	0	0	0
Avec taux de paiement fixes	0	1 167	0	0	0	0
avec exceptions sur les produits	0	0	0	0	0	0
Paiements sur critères non liés à des produits de base	0	0	698	0	762	1 332
Retrait de ressources à long terme	0	0	698	0	762	1 332
Production de produits particuliers autres que produits de base	0	0	0	0	0	0
Autres critères non liés à des produits de base	0	0	0	0	0	0
Paiements divers	0	0	0	0	0	0
ESP en pourcentage (%)	30.9	25.2	10.1	10.6	10.1	9.6
CNP des producteurs (coeff.)	1.41	1.26	1.06	1.06	1.06	1.06
CNS aux producteurs (coeff.)	1.45	1.34	1.11	1.12	1.11	1.11
Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)	1 048	621	523	535	485	549
Système de connaissances et d'innovation agricoles	288	304	348	359	355	331
Services d'inspection et de contrôle	0	102	83	108	80	60
Développement et entretien des infrastructures	284	112	82	44	46	157
Commercialisation et promotion	83	103	10	25	5	0
Coût du stockage public	392	0	0	0	0	0
Divers	0	0	0	0	0	0
ESSG en pourcentage (% de l'EST)	9.5	6.5	7.5	7.2	6.8	8.5
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)	-7 013	-5 520	-2 129	-1 824	-2 099	-2 463
Transferts des consommateurs aux producteurs	-7 668	-5 893	-2 434	-2 305	-2 374	-2 622
Autres transferts des consommateurs	-396	-124	0	0	0	0
Transferts des contribuables aux consommateurs	852	348	305	481	275	158
Surcoût de l'alimentation animale	199	149	0	0	0	0
ESC en pourcentage (%)	-25.6	-16.3	-3.1	-2.7	-2.9	-3.7
CNP des consommateurs (coeff.)	1.40	1.21	1.04	1.04	1.03	1.04
CNS aux consommateurs (coeff.)	1.35	1.19	1.03	1.03	1.03	1.04
Estimation du soutien total (EST)	11 044	9 508	6 989	7 394	7 134	6 438
Transferts des consommateurs	8 064	6 017	2 434	2 305	2 374	2 622
Transferts des contribuables	3 376	3 616	4 555	5 089	4 760	3 817
Recettes budgétaires	-396	-124	0	0	0	0
EST en pourcentage (% du PIB)	2.6	1.3	0.6	0.6	0.6	0.6
Estimation du soutien budgétaire total (ESBT)	3 398	3 541	3 811	4 186	3 813	3 432
ESBT en pourcentage (% du PIB)	0.8	0.5	0.3	0.3	0.3	0.3
Déflateur du PIB (1991-93=100)	100	396	946	918	948	973
Taux de change (monnaie nationale par USD)	3.08	9.49	19.93	19.18	19.22	21.40

Note : p : provisoire. CNP : Coefficient nominal de protection. CNS : Coefficient nominal de soutien.

S/Na/Rec/Rev : Superficie cultivée/Nombre d'animaux/Recettes/Revenu.

1. Le soutien des prix du marché (SPM) s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale. Les produits SPM pour le Mexique sont : le blé, le maïs, l'orge, le sorgho, le café, les haricots secs, les tomates, le riz, le soja, le sucre, le lait, la viande bovine et porcine, la volaille et les oeufs.

Source : OCDE (2021), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données),

<http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.



Extrait de :

Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2021 Addressing the Challenges Facing Food Systems

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/2d810e01-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Mexique », dans *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2021 : Addressing the Challenges Facing Food Systems*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/f6ef309c-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.